



Les  
**ECHOS DE ROUSSILLON**  
fêtent l'An Nouveau

**Bulletin municipal**

**Hiver 2014-2015**

ISSN 1274 - 7181



# **Le Mot de Mme Le Maire**

## **au seuil de cette année nouvelle**



*Au seuil de cette nouvelle année et fidèle à la tradition je vous présente mes meilleurs vœux de Joie, Bonheur, Santé, Amour pour chacun d'entre vous et vos familles.*

*2014 s'essouffle et attend d'être remplacée, l'année 2015 s'invite, sachons l'accueillir.*

*Continuons ensemble à œuvrer pour le prestige de notre village.*

*L'année 2015 sera marquée par différentes étapes de grands travaux à échelonner sur le mandat :*

- *Continuation du mur : place de la Mairie,*
- *Pose de la 1<sup>ère</sup> tranche de vidéo protection,*
- *Signalétique village et extérieur,*
- *Après achat des parcelles de terrain au cimetière, agrandissement du parking des ocres,*
- *Réalisation d'un jardin d'enfants (dans un futur proche)*
- *Extension du cimetière (dans un futur proche)*

*Voici les principaux axes de travaux, sans oublier l'embellissement du village (voir article : réalisation du belvédère), le fleurissement, les rampes de confort, les poubelles...*

*Je remercie l'équipe des employés communaux pour leur dévouement et leur compétence à la cause municipale.*

*Mes remerciements également à mes adjoints et à l'ensemble du Conseil municipal pour leur présence à mes côtés, dans les moments difficiles de choix de priorités qui engagent "ROUSSILLON " dans son avenir et pour ses finances.*

*N'oubliez pas que ces choix font l'objet d'une réflexion responsable, mature et remplie d'espoir pour Roussillon.*

*Votre confiance m'est précieuse.*

*A toutes et à tous, **Très Belle Année 2015.***

*« Faites ce que vous aimez et aimez ce que vous faites ».*

*Madame le Maire*



## Numérotation et dénomination des rues et habitations

**A** ce jour, les foyers de notre commune ne bénéficient pas d'une adresse complète, c'est-à-dire que leur adresse ne comporte pas de nom de voie et de numéro de rue. Or, sans nom ni numéro, l'accès au domicile est difficile, aussi bien pour les facteurs que pour les services de secours, les livraisons ou les services à domicile.

La désignation des voies et la numérotation des habitations de la commune constituent une mesure que seul le Maire peut prescrire en vertu des pouvoirs qu'il tient de l'article L 2212 du code général des collectivités territoriales. La commune a donc décidé de s'inscrire dans cette démarche de numérotation des voies. Une commission municipale a commencé ce travail qui va être long et fastidieux, la première décision prise par cette dernière est de s'inscrire dans une démarche de numérotation métrique : le numéro attribué correspond à

la distance exprimée en mètre entre le point d'origine de la voie et l'habitation. Ce système comporte de nombreux avantages par rapport au système traditionnel, classant les numéros les uns à la suite des autres, ainsi cela :

- Facilite la localisation des habitations, aide les services de distribution.
- Assure l'intervention rapide des services de secours et de sécurité
- Simplifie la gestion des nouvelles constructions. En effet celles-ci pourront être insérées entre 2 existantes sans avoir à renuméroter les habitations suivantes ou utiliser de bis et ter.

Cette opération sera longue et coûteuse, elle se fera progressivement (2 ans) car c'est plus de 40 000 mètres de voies qu'il faudra mesurer, répertorier et numérotter.

### Les travaux

**Le mur Place Camille Mathieu** : à l'heure où vous lirez ces lignes il sera terminé, mais le temps pluvieux du mois de décembre a fait prendre un énorme retard à l'entreprise que nous pouvons féliciter pour le travail fait. Le choix des couleurs, toujours très difficile, semble satisfaire une majorité, bravo !

**Les travaux des Yves** : un automne pluvieux a perturbé le planning de l'entreprise soumissionnaire, les travaux ont commencé le 5 janvier avec deux mois de retard, souhaitons qu'ils soient conduits "bon train" pour être finis avant Pâques.

**Le belvédère** : enfin en travaux (attendus depuis 2 ans). Là, c'est la lenteur administrative qui est la cause de cet énorme retard ; souhaitons que le rendu soit celui escompté. Je fais confiance aux deux entreprises. ■

*André Bonhomme  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire.*



## **Après un trimestre de fonctionnement le point sur la réforme des rythmes scolaires**



Lors de la rentrée 2014/2015, nous avons mis en place la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme, imposée par l'Etat sans qu'il en donne les moyens, a pour but de rééquilibrer la semaine scolaire en allégeant la durée journalière des cours pour les enfants des écoles primaires. En contrepartie, une demi-journée d'école a été ajoutée.

L'organisation et la mise en place de cette réforme ont été confiées par les communes de l'ancienne Communauté Pont-Julien au Centre social et culturel "Lou Pasquié" qui en assure le pilotage sous le contrôle des communes qui en ont la responsabilité. Des choix issus de concertation entre les parties concernées (Commune, Centre social "Lou Pasquié", professeurs des écoles, Inspectrice de l'Education nationale, intervenants sollicités, parents d'élèves et leurs représentants...) ont été effectués concernant la commune de Roussillon :

- La demi-journée supplémentaire est le mercredi matin.
- Pour rester dans l'esprit de la réforme, chaque journée d'école sera allégée de 3/4 d'heure, avec, à la place, des activités périscolaires.
- Ces activités périscolaires seront gratuites, donc le coût pris en charge par la commune.
- Ces activités seront de qualité donc ne se limiteront pas à une simple "garderie".
- Les enfants pourront participer à au moins 5 activités différentes dans l'année avec changement d'activité après chaque période de vacances scolaires. Cela permet un suivi des activités pendant plusieurs semaines pour arriver à de vrais projets finalisés et, en même temps, de découvrir des domaines culturels variés.

Un premier bilan peut être tiré après un trimestre de fonctionnement et une réunion organisée en décembre par le Centre social "Lou Pasquié" et la Commune et à laquelle étaient invités les parents. Ont participé à cette réunion :

- La mairie de Roussillon représentée par son Maire Gisèle Bonnelly et Gérard Debroas .
- Le Centre social "Lou Pasquié" représenté par son directeur Emmanuel Maudouigt qui a animé la réunion.
- Des intervenants et animateurs des différentes activités.
- Les représentants des parents d'élèves.
- Des parents, même si l'on peut regretter qu'ils n'aient pas été plus nombreux.

Il est apparu :

- qu'environ 80 % des enfants participent aux activités périscolaires proposées.
- Les activités proposées ont été très diverses, de qualité et ont globalement donné satisfaction.

Ces activités ont été :

- initiation à la diététique-nutrition
- danse, expression corporelle
- anglais
- musique
- arts plastiques, peinture, découvrir la couleur
- environnement, cuisine
- activités diversifiées en lien avec la Médiathèque
- sport, football
- initiation et apprentissage du jeu d'échecs

Nous tenons à remercier les divers intervenants pour leur implication et la qualité de leurs activités. La plupart de ces activités sera reconduite en 2015, d'autres pourront s'ajouter.

Lors de ces réunions, des réserves ont été émises et il est aussi apparu que des améliorations devaient être apportées :

- La communication Commune / Centre Lou Pasqué / Intervenants / Parents doit être améliorée. Des ajustements auront lieu début janvier 2015.
- Les effectifs des divers groupes pourraient être plus équilibrés. Il sera tenu compte de cette remarque.
- La mise en place de la réforme pose pour les enseignants le problème de l'utilisation de leur salle de cours pour les activités périscolaires après la classe.
- Il apparaît, mais ce n'est pas une surprise pour nous, que les enfants sont plus fatigués avec la mise en place de cette réforme qu'auparavant, ce qui délégitime la réforme elle-même.
- La principale réserve et modification qui doit être apportée concerne les plages horaires des activités. En effet nous avons retenu 4 fois 3/4 d'heure au lieu de 2 fois 1,5 heure pour des raisons pédagogiques mises en avant lors de la concertation. De plus la possibilité qui a été donnée aux communes d'organiser les activités en 1 fois 3 heures une seule après-midi nous semblait aller à l'encontre même du but de la réforme.

Il nous faudra donc, au cours du premier semestre 2015, engager réflexion et concertation sur l'aménagement des horaires à la rentrée 2015. Une décision sera prise en fin d'année scolaire 2014/2015 après que toutes les parties concernées aient donné leur avis.

La Mairie, qui reste toujours à l'écoute des parents, répondra à toute question, recevra toute suggestion. Mme Hélène Bellande et M. Gérard Debroas sont chargés du suivi de cette réforme. Ils peuvent être contactés à tout moment.

Le but pour la Mairie et le Centre social et culturel "Lou Pasqué" est de fournir aux enfants des activités gratuites, de qualité, permettant leur épanouissement personnel par la découverte de domaines diversifiés. La réforme nous a été imposée par l'Etat, même si nous en contestons son efficacité pour arriver au but recherché, nous devons l'appliquer au mieux. ■

Gérard Debroas  
2<sup>e</sup> Adjoint



## **Finances Publiques- Impôts**

### **Le prélèvement : une solution simple et pratique**

Le centre prélèvement service répond à toutes vos questions et gère le prélèvement de vos impôts.  
Information, adhésion, modification, changement d'adresse ou de compte bancaire.

Des conseillers sont à votre disposition pour vous répondre :

- Par téléphone au 0 810 012 034 (coût d'un appel local), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h.
- Par courriel [cps.montpellier@finances.gouv.fr](mailto:cps.montpellier@finances.gouv.fr)
- Par télécopie 04 67 73 10 38
- Par courrier : Centre prélèvement service, CS 69533, 34960 Montpellier cedex2

Vous pouvez également consulter le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)



## Brûlage des déchets verts

### Brûlage des déchets verts interdits :

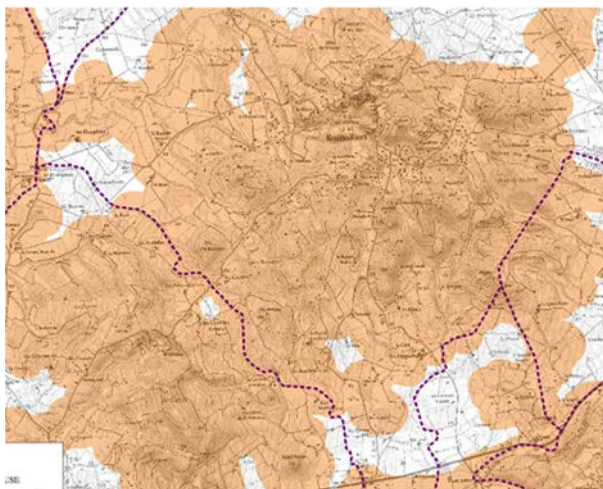
Le brûlage des déchets verts à l'air libre par les particuliers, les collectivités et les entreprises est interdit sur l'ensemble du département du Vaucluse.

### Brûlage des déchets verts autorisés :

Des dérogations sont accordées, sous réserve d'un vent inférieur à 40 km/h rafales comprises et d'absence de pic de pollution atmosphérique, pour l'incinération des déchets verts liée :

- à une obligation légale de débroussaillage
- à la production végétale d'une exploitation agricole
- à la gestion forestière
- à une obligation de destruction de végétaux par brûlage au titre de la prophylaxie.

Par ailleurs, lorsque le lieu de brûlage est situé à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres d'une zone exposée au risque feux de forêts, ces dérogations permanentes sont soumises à autorisation préalable pour certaines périodes (du 1<sup>er</sup> mars au 15 avril et du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre) au moyen du formulaire de demande, formulaire annexé à l'arrêté préfectoral du 30 Janvier 2013 ([http://www.vaucluse.gouv.fr/IMG/pdf/201301\\_AP\\_emploi\\_du\\_feu\\_definitif\\_avec\\_mention\\_signe\\_cle754b41.pdf](http://www.vaucluse.gouv.fr/IMG/pdf/201301_AP_emploi_du_feu_definitif_avec_mention_signe_cle754b41.pdf)).



Carte d'application des obligations légales de débroussaillage de la commune de Roussillon

L'arrêté pour le débroussaillage s'applique à 50 m autour des habitations, mais aussi :

- Sur la totalité des terrains situés dans les zones urbaines délimitées par un plan local d'urbanisme rendu public ou approuvé ou un document d'urbanisme en tenant lieu.
- Sur la totalité des terrains servant d'assiette à une zone d'aménagement concerté, à un lotissement, à une association foncière urbaine régies par les articles L.311-1, L.322-2 et L.442-1 du code de l'urbanisme.
- Sur la totalité des terrains servant d'assiette aux terrains de camping, de stationnement de caravanes et de parcs résidentiels mentionnés aux articles L.443-1 à L.443-4 et L.444-1 du code de l'urbanisme.

Dans les autres cas, le particulier devra emporter ces déchets verts à la déchèterie. ■

Claude Jean  
Conseiller municipal

Bulletin édité par la Mairie de Roussillon-en-Provence (84220)  
Courriel : [bulletin.municipal@roussillon-en-provence.fr](mailto:bulletin.municipal@roussillon-en-provence.fr) - Site : <http://roussillon-en-provence.fr>  
Responsable de la publication : Gisèle Bonnelly - Dépot légal à Parution  
Composition : Patricia Bourgogne (84400 Gargas) - Impression : L'Imprim (84400 Apt)  
Tous les textes paraissant dans ce bulletin sont sous la responsabilité de son (ou ses) auteurs.

## La Confrérie de la Truffe du Mont Ventoux et du Comtat Venaissin s'invite au Restaurant David.

C'est le 20 décembre 2014 que "Grand Maître et Chevalier" ont organisé un repas truffe au restaurant "David" et en ont profité pour introniser son chef **Emmanuel Champion** qui entre ainsi par la grande porte de cette prestigieuse confrérie.

Félicitations à M. Champion



### Emmanuel Champion du Restaurant David à Roussillon

Manu est né à Bourg-en-Bresse, déjà tout un programme... la Poularde de Bresse aux truffes... il connaît cela depuis son plus jeune âge !

C'est naturellement qu'il s'est orienté vers la cuisine... une graine de "Champion"... avec un nom pareil, il était prédestiné à devenir Chef de cuisine !

Emmanuel Champion a donc passé tous les échelons, débutant comme commis de cuisine dans le Beaujolais, il y rencontre son épouse, puis appel vers le Sud... Château des Fines roches, Auberge de Noves, ensuite il part chez les Frères Roux, à Londres. Revient avec sa famille dans le Pays d'Apt au Carré des sens, puis aux Bories et enfin il rencontre Jean-Luc Laborie, propriétaire très exigeant du Restaurant David... une belle aventure qui dure depuis 12 ans.

Manu a fait carrière dans des établissements de prestige, mais qualité rare de nos jours, c'est un homme qui a conservé sa simplicité.

Il aime cuisiner la truffe noire, aime la faire découvrir, la faire aimer, il aime la terre dont elle est issue. C'est un homme de terroir et de tradition recherchant les bons produits sur les marchés du Pays d'Apt, il prend son temps, discute avec les paysans et les petits producteurs.

C'est le rôle des chefs de cuisine de servir de locomotive et de montrer l'exemple, notamment en mettant en valeur les produits du terroir. Il y a de moins en moins de petits agriculteurs, plus que 2 % de la population ! A l'heure de la "malbouffe", préservons ensemble la qualité des produits, celle de la truffe et de la bonne cuisine, ce que sait si bien faire Manu ! ■

*Gisèle Bonnelly*



### Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire de votre Communauté de Communes Pays d'Apt - Luberon (CCPAL) se tiendra à Roussillon – Salle des fêtes, le jeudi 19 février 2015, à 18 heures. Je vous informe que ces réunions, comme le Conseil municipal, sont publiques. C'est donc volontiers que vos élus communautaires vous accueilleront. Une autre façon de participer à la vie du territoire. ■

*Madame le Maire*



## Barbara Blin-Barrois décorée...



C'est le 13 novembre 2014 dans les salons du Parc naturel régional du Luberon que **Barbara Blin-Barrois** a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur. La Légion d'honneur est une affaire sérieuse car cette médaille incarne les valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité. Barbara serait donc un chevalier des temps modernes, incarnant une femme engagée au service de l'intérêt général, soucieuse des transmissions de valeurs et du sens de la famille.

Avec Mathieu, ils ont eu 4 enfants qui, à travers Barbara, ont droit eux aussi à l'estime de la République.

C'est en 1993 que le couple Barrois croira au devenir de l'usine Mathieu en créant le Conservatoire des ocres. Le mot couleur entre dans leur vie et n'en sortira plus.

De nombreux Roussillonnais étaient à tes côtés cette matinée-là, avec les anciens maires de Roussillon, heureux de t'avoir un jour croisée puis accompagnée dans cette belle aventure.

Au nom du Président de la République c'est Monsieur Hugues Sibille, vice-président du Conseil supérieur de l'Economie sociale et solidaire, qui a eu l'honneur de la décorer. Un joli buffet clôturait cette manifestation empreinte d'honneur et d'émotions au Conservatoire.

Au nom du Conseil municipal et des Roussillonnais : Félicitations et n'oublie pas de rester fidèle à la devise "transmettre encore et toujours". ■

*Gisèle Bonnelly*



## Pour le maintien à domicile...

La **pharmacie de Roussillon** assure...

La **location** et la **vente de matériel médical** :

- Lit médicalisé, fauteuil électrique, oxygène (livraison et installation)
- Equipement du domicile, aides à la mobilité, orthopédie...

## Les festivités se poursuivent à Roussillon

A l'initiative du "**Café des couleurs**" et de sa brigade, un repas coquillages ou grillades a été servi à volonté, place de la Mairie le samedi 13 décembre à 12 heures.

C'est **Linda** et **Patrice Mariani** de l'Ecole de musique qui ont assuré merveilleusement l'animation et le son.

La Mairie s'est impliquée dans cette manifestation car il est souhaitable de nous retrouver pour partager des moments d'amitié hors de l'affluence touristique.

Environ 300 personnes ont pu déguster des fruits de mer : oursins, crevettes, bulots, huîtres, supions préparés par nos amis "**Jojo**" (cuisinier du Café des couleurs) et **Marie-Laure**, une météo clémente, tout y était.

A renouveler... on a hâte et bravo pour cette initiative ! ■

*Madame le Maire*

## **Sortie du dimanche 7 décembre 2014 du Cercle Camille Mathieu**

**N**ous nous retrouvons une cinquantaine d'adhérents, un peu avant midi, ce dimanche 7 décembre au parking Saint-Joseph pour une sortie organisée par le cercle Camille Mathieu.

Cette fois-ci, nous allons à Montpellier assister à un spectacle présenté par le **Cadre noir de Saumur**.

La municipalité de Roussillon nous a offert le car et le Cercle a participé à l'achat des billets d'entrée.

Madame le Maire nous accompagne dans cette sortie et, à midi précis, le car démarre. Nous voilà, après une petite halte pour prendre deux personnes à Lumières, en route vers l'Aréna où se déroulera le spectacle. Le soleil est de la partie et le vent aussi.

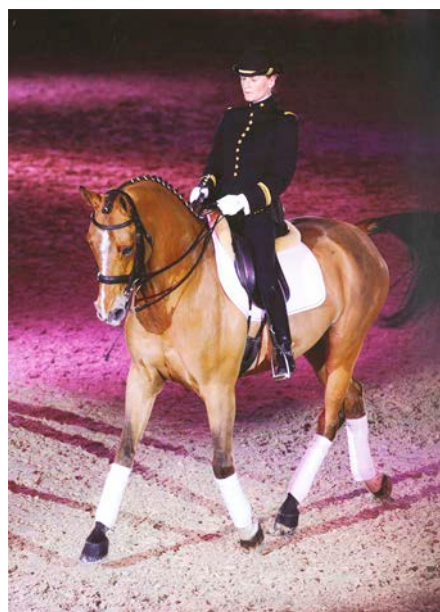
Le car nous dépose devant l'entrée du bâtiment et nous voilà à la recherche de nos places, très bien situées en haut de l'arène, légèrement à gauche et au premier étage.

A quinze heures trente, l'orchestre de 15 musiciens dirigé par **Luc Caudy** se fait entendre et les premiers cavaliers font leur entrée et pendant deux heures trente, seulement coupées par une petite pause, ce ne furent que des airs relevés et des sauts d'école, des courbettes, des croupades, des cabrioles, des sauts d'obstacle, des sauts à la main, des pas de trois, du travail avec de longues rênes et une reprise du manège où les chevaux évoluent en musique avec des changements de pied.

Revêtus de leur tenue traditionnelle, coiffés du célèbre tricorne à cocarde tricolore et bandeau d'or, les écuyers du Cadre noir aux ordres du colonel **Jean-Michel Faure** vinrent nous saluer et clôturer ainsi une fort belle après-midi.

Il était un peu plus de vingt heures lorsque le car nous a déposés à Roussillon et, tel un vol de moineaux, l'esprit rempli de ces belles images, nous sommes tous rentrés chez nous.

Merci Madame le Maire et Monsieur le Président. ■



*Bernadette Jean*

### AGENDA

<b>Février :</b>	<b>15</b>	Loto des écoles	Salle des fêtes
<b>Mars :</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	Grand loto du Cercle C. Mathieu	Salle des fêtes
	<b>08</b>	Thé dansant (Rotary Club)	Salle des fêtes
	<b>13</b>	Soirée "Autour d'un verre" (Association Roussillon, des Musiques et des mots)	Salle des fêtes
	<b>14</b>	Loto du foot (Entente sportive Roussillon-Goult)	Salle des fêtes
	<b>22-29</b>	Elections cantonales	Salle des fêtes
<b>Avril :</b>	<b>1<sup>er</sup>-6</b>	Exposition "Créart en Luberon"	Salle des fêtes
	<b>19-26</b>	Exposition "Union des arts de Montfavet"	Salle des fêtes
	<b>27-1/05</b>	Exposition "Du côté des arts"	Salle des fêtes

*Le contenu de cet agenda est sujet à changements.  
Consultez le site de la mairie : <http://roussillon-en-provence.fr/evenement.php>  
pour prendre connaissance du programme actualisé.*



## Le Noël des enfants

Le 19 décembre, les enfants ont pu assister à une matinée ciné offerte par la municipalité.

Cette année, la Strada a proposé les aventures de "Grizzli" qui retraçait une année de la vie d'une famille d'ours bruns en Alaska en interaction avec la faune voisine : loups, saumons, orques... dans des paysages grandioses.

Plus de 100 enfants se sont émerveillés face à la vie trépidante de ces animaux emblématiques. Merveilleux regards et commentaires des enfants de 3 à 11 ans. Emotion, souffles retenus, cris spontanés dans les moments de risques rencontrés par les oursons auxquels les enfants s'identifient.

Chacun a pu apprécier et apprendre, à son niveau, au travers de cette projection Disney, aussi agréable qu'éducative.



Vers 11 h 30, départ pour la cantine où le repas de Noël les attendait. A cette occasion Isabelle notre cantinière avait mis les petits plats dans les grands.

L'ensemble des parents avait décidé de laisser leurs enfants. Deux services ont été nécessaires, au menu :



Gisèle Bonnelly.

## Fête de Noël à l'école

Vendredi 19 décembre, c'est le dernier jour de classe et la fête de Noël à l'école.

Une grande effervescence règne chez petits et grands, enfants et adultes.

Dans l'après-midi, visite du **Père Noël, en tracteur**, comme il se doit, distribution de cadeaux individuels et collectifs, spectacle et marché de Noël pour les parents.

Les enseignants et les Atsem ont fait réaliser aux enfants de nombreux objets décoratifs, tous aussi jolis les uns que les autres. Les parents ont été fans et tous sont repartis avec leurs emplettes et le sourire.

Des journées comme celle-là rapprochent les gens dans le bonheur et la convivialité. Les cœurs s'ouvrent. Les yeux brillent. Les sourires illuminent les visages malgré la fatigue.

C'était une vraiment belle fête, une grande réussite. ■



*Hélène Bellande*

## Le Noël des employés communaux

Il est de tradition, maintenant, de réunir **le Conseil municipal, les employés communaux, leur famille** pour partager un agréable dîner dans la salle des fêtes joliment décorée.

Au menu cette année, d'abord, un très copieux apéritif avec les caillettes de **Michel Borde**, puis servis à table : vol au vent à l'ancienne, foie gras, cuisse de canard confite, pâtes fraîches aux cèpes, fromage, salade, clémentines, papillottes et gâteaux de soirée préparés par la **Maison Gulini**, café, le tout arrosé de bons vins de nos caves locales. La soirée s'est déroulée dans une excellente ambiance pleine de convivialité et d'amitié.

Plus de 20 enfants attendaient avec impatience le Père Noël qui, cette année encore, a su se montrer généreux.

L'occasion pour moi d'annoncer mes vœux à cette équipe municipale, dévouée à la cause communale, je les remercie pour la bonne marche de l'ensemble des services.

Une année "2014" très intense, une fréquentation accrue de nos touristes, tous ont fait preuve de compétence et de sérieux.

Qu'ils en soient ici remerciés, je suis à leur écoute et leur renouvelle ma confiance.

La soirée s'est terminée il était plus de 23 heures et chacun est reparti avec toute ma considération. ■



*Madame le Maire*





## Noël aux Yves

**L**e hameau des Yves a reçu la visite du père Noël.  
« Il arrive ! il arrive ». C'est par ces cris que les enfants ont accueilli le père Noël sitôt qu'ils ont aperçu au loin, non pas des rennes, mais deux superbes appaloosa tirant une calèche. Et c'était bien la calèche du père Noël, chargée de friandises et de surprises pour tous les enfants qui avaient décoré un beau sapin au centre du Hameau des Yves. Les parents avaient préparé des gâteaux et du vin chaud et



ont remercié le père Noël d'être venu malgré la pluie qui menaçait. Ce dernier a appelé chaque enfant et n'a pas oublié les anciens du Hameau, Marthe Doumas et Alphonsine Oheix qu'il récompense chaque année en présence de Gisèle Bonnelly, maire, Hélène Bellande et Claude Jean ses conseillers municipaux. ■

*Jocelyne Batistini*



## Les illuminations ont été fêtées à l'intérieur

**L**es conditions météo n'ont pas permis de fêter les illuminations place de la Mairie comme il est de coutume chaque année et, par là-même, d'admirer le Père Noël brillant de tous ses feux. La fête s'est donc déroulée dans la salle polyvalente samedi 27 décembre, avec beaucoup de chaleur et de convivialité. Gisèle Bonnelly, entourée des membres de son conseil municipal, a souhaité à tous une joyeuse fin d'année en famille ou entre amis. Moment privilégié de partage, cette fête des Illuminations qui a toujours lieu entre Noël et Nouvel An, concerne bien sûr les résidents à l'année mais aussi les Roussillonnais de cœur, ceux qui ne viennent que pour les vacances mais qui sont très attachés à la vie roussillonnaise et à ses traditions. Cette fête accueille également des amis venus d'ailleurs, de Saint-Saturnin, Gargas, Apt et même Saint-Martin de Castillon. Eh oui ! On vient de loin pour se réchauffer autour d'un vin chaud, déguster les huîtres, tout cela offert par la mairie, mais aussi et surtout pour échanger chaleureusement autour d'une table où chacun dépose un met salé et sucré. On se raconte la veillée de Noël, l'esprit déjà tourné vers celle du 31 Décembre et en quittant la salle pour affronter la fraîcheur nocturne, chacun se salue par le traditionnel « a l'an que ven » qui annonce déjà le plaisir que l'on aura à se retrouver bientôt. ■

*Jocelyne Battistini*

*Gisèle Bonnelly a ouvert les festivités par un discours de bienvenue.*



## Le marché de Noël 2014



**A**rtisans et commerçants du village, de plus en plus nombreux et diversifiés, sont venus exposer à la Salle des fêtes du 20 au 24 décembre, sous l'égide de l'association "**Du Côté des Arts**".

Ils ont contribué au succès grandissant du marché de Noël de Roussillon, un temps de rencontres et de préparatifs de fêtes, convivial et ouvert à tous. Devant le succès rencontré, le marché a été prolongé en marché de bout d'an, avec quelques exposants courageux et volontaires.

Madame le Maire nous a honorés

de sa présence et nous a réunis autour du verre de l'amitié le 21 à midi pour inaugurer l'événement. Beau départ...

Le samedi et le dimanche, le Père Noël en calèche a ravi nos bambins. Ils étaient nombreux et très heureux sur ces très beaux attelages menés par messieurs **Olivier Ogier** et **Michel Bourgue** que nous remercions.



Merci également à l'association "Du côté des Arts" avec à sa tête, **Michèle Marchon**, pour son sens de l'organisation, de l'entraide et de la convivialité.

Merci encore à la **Mairie de Roussillon**, pour son partenariat, son aide matérielle et financière à qui nous associons **les employés municipaux** sollicités, volontaires et engagés.

Merci à **Serge Kaisin** (Croqu'La Vie) pour la réalisation de la maquette des affiches et flyers.

Merci à tous pour votre collaboration et vos visites.

Devant le succès remporté nous vous donnons rendez-vous pour 2015.

En attendant, toute l'équipe de l'association et les commerçants vous souhaitent une belle année 2015. ■

*Michèle Marchon  
Martine Ponsat  
Hélène Bellande*





---

### La Médiathèque a revêtu son doux habit de fête

---

**Sabine Michel**, décoratrice florale à Roussillon, a, une fois de plus, admirablement œuvré, cet hiver, pour parer le hall d'accueil de la Médiathèque d'un doux manteau chaleureux tout en rouge et blanc.

Cette année, les adhérents étaient invités à se glisser sous le chaud édredon et à rester au coin du feu un bon livre à la main entourés d'amour, de douces peluches et de coussins moelleux. Tout en finesse et en détail, le décor était planté.



Que le chemin de 2015  
soit pour vous  
parsemé de joie et de petits plaisirs ;  
éclairé par l'amour et par l'amitié ;  
jalonné de grandes lectures et  
d'immenses découvertes ;

Qu'il soit tout simplement  
merveilleux!!!!

**BONNE ANNÉE !!!**

*L'équipe de la Médiathèque*

Bien installé, chacun pouvait alors découvrir et scruter les petites choses merveilleuses mises en scène par Sabine avec un grand professionnalisme et un œil avisé.

2015 a vu le jour.

Le décor est parti mais toute l'équipe ne souhaite qu'une chose : conserver longtemps l'ambiance que Sabine a si merveilleusement installée...

---

### L'année 2014 en chiffres

---

Et voilà comme tous les ans, c'est l'heure du bilan pour la Médiathèque, alors voici quelques chiffres :

- Plus de 10 150 emprunts (livres, CD, DVD, pour adultes et enfants confondus),
- Près de 12 000 documents en service,
- 467 personnes actives inscrites soit 35 % de la population de Roussillon,
- 16 heures d'ouverture par semaine,
- 15 jours seulement de fermeture annuelle,
- 1 personne salariée à temps complet + 1 personne à 10 h 30 par semaine,
- 6 personnes bénévoles pendant les heures d'ouverture,
- Plus de 4 500 personnes rassemblées lors des différentes activités proposées.

2014 est aussi l'année de l'ouverture d'un réseau de 6 médiathèques.

En effet, depuis le 21 juin 2014 les adhérents des médiathèques de Bonnieux, Goult, Lacoste, Murs, Roussillon et Saint-Saturnin lès Apt peuvent emprunter à leur gré dans l'une ou l'autre des structures et profiter des animations des unes et des autres avec une seule et même carte. Ce partenariat permet aux usagers de bénéficier d'un fonds de documents élargi et aux établissements de travailler ensemble sur des actions communes pour œuvrer à mettre la Culture au cœur de la vie de chacun.

Place à présent à 2015, année de la continuité pour notre équipe qui est, d'ores et déjà, au travail pour organiser les événements des mois à venir.

## Un salon du livre et de l'illustration sous le signe du partage

Les 20, 21, 22 et 23 novembre dernier a eu lieu le traditionnel salon du livre et de l'illustration jeunesse dont la thématique, cette année, "Promis, juré on s'écrira" invitait à l'échange.

Et du partage nos deux invités : **Ghislaine Herbéra**, auteure-illustratrice, et **Thomas Scotto**, auteur, en ont eu.

En effet, ils ont rencontré, le jeudi et le vendredi, près de 700 enfants venus de toutes les écoles des communes voisines auxquels ils ont dévoilé quelques-uns de leurs Petits Secrets ; en attendant le samedi et le dimanche, où ils ont croisé près de 780 personnes venues déambuler, acheter des livres, participer à des ateliers et se retrouver en famille autour du livre, de l'écriture et du plaisir.

L'édition 2014 a touché un public nombreux et a connu une ambiance conviviale et chaleureuse.

Des éléments sont à améliorer et les remarques constructives sont à noter précieusement.

Malgré tout, il faudra garder en tête la dimension du village, le désir de créer une ambiance toujours chaleureuse, le choix des bons partenaires, les contraintes de la Salle à notre disposition et le budget fixé pour réussir le prochain épisode.

Cette manifestation est l'événement majeur de l'année pour la Médiathèque. Il représente un long travail de préparation et une organisation importante. Toute l'équipe y travaille d'arrache pied pendant plusieurs mois pour offrir à tous un événement hors du commun. C'est l'image de marque de notre lieu que chacun veut rendre humain et professionnel.

Toute l'équipe de la Médiathèque est, dès à présent, prête à remettre l'ouvrage sur le métier pour la version 2015. ■



Muriel Trinchillo

### Nos horaires d'ouverture

Lundi de 14 h à 18 h  
Mardi de 14 h à 19 h  
Mercredi de 10 h à 12 h  
Vendredi de 14 h à 19 h

### Nos coordonnées

Route de la Fontaine  
84220 Roussillon-en-Provence  
Tél. 04 90 05 56 40  
Mel : mediatheque@roussillon-en-provence.fr

### Catalogue :

[http://cc-du-pays-dapt.c3rb.org/opac\\_net/default.aspx?aspxerrorpath=/opac\\_net/content.aspx](http://cc-du-pays-dapt.c3rb.org/opac_net/default.aspx?aspxerrorpath=/opac_net/content.aspx)

### Conditions d'emprunt :

L'adhérent peut emprunter 14 documents pour 3 semaines, dont 2 DVD.

NB: Tous les prêts peuvent être rendus, échangés, avant la date d'échéance. Un document déjà sorti peut être réservé. Sur simple demande, le délai d'emprunt peut être prolongé.



**Classe de CE2/CM1/CM2**  
**ÉCOLE DE ROUSSILLON**  
**Centon poétique du mardi 9 décembre 2014**



2015, c'est l'aubaine d'avoir Danièle, pour souffler sur les pages des livres.

C'est le moment pour tourner la page, plonger dans les livres des rêves et libérer une première larme en caressant un flocon d'amour.

C'est l'occasion d'arrêter le torrent du temps dans un grand souffle d'ailes, de libérer des histoires.



C'est l'occasion de chanter, de rigoler, de pleurer...

2015, c'est le moment de danser, l'occasion de se mettre à allumer des lumières pour acheter des mots, pour écouter dans le futur, pour réveiller les plus beaux rêves d'aventure.

C'est le moment d'écrire un livre, de lire les livres des plus grands secrets du monde, de ne jamais arrêter de lire.

C'est le moment de ralentir une journée, de dénicher les toupies les plus merveilleuses, de chanter pour émerveiller les enfants.

C'est le moment de recoudre l'ombre d'un arbre décharné.



**BONNE ANNÉE 2015**



## Le visiteur de minuit

**A**u bout de la rue étroite plongée dans la pénombre, arrivé devant une petite maison aux volets fermés à travers lesquels aucune lueur ne filtrait, l'homme saisit encore une fois l'immense trousseau de clefs qu'il portait à la ceinture. Il les essaya une à une, mais en vain : aucune ne pouvait ouvrir cette serrure-là.

Il hésita un moment, retira son bonnet pour se gratter la tête. Il attendit que les cloches de l'église voisine qui sonnaient la messe de minuit s'apaisent pour se décider à donner un bref coup de sonnette.

Rien ne bougea dans la maison silencieuse. L'homme s'énerva, sonna plus longuement, frappa lourdement sur le battant.

Dans la chambre matrimoniale, Eric s'était réveillé en sursaut dès le premier coup de sonnette, sans être certain d'avoir bien entendu. Il en eut le cœur net à la seconde sonnerie qui réveilla également Isabelle, son épouse, qui dormait à ses côtés.

– Qui ça peut être ? demanda-t-elle sans prendre la peine d'ouvrir les yeux. Quelle heure est-il ?

– Tout juste minuit, répondit Eric après un coup d'œil au réveil posé sur sa table de nuit. Sans doute un fêtard éméché qui s'est trompé de maison.

En entendant les coups frappés sur la porte, il se leva en ronchonnant :

– Cet abruti va finir par réveiller les enfants.

Il glissa les pieds dans ses pantoufles et se dirigea vers l'entrée en enfilant une robe de chambre.

– Voilà, voilà, j'arrive.

Il ouvrit la porte et se retrouva nez à nez avec un gros bonhomme en costume de Père Noël doté d'une épaisse barbe blanche.

– Qu'est-ce que vous voulez ? lui demanda-t-il d'un air hargneux. Il est plus de minuit. Les enfants dorment. Allez vous amuser ailleurs avec votre accoutrement ridicule.

– Mais... c'est le 24 décembre ! répliqua le visiteur.

– Et alors ? Est-ce une raison pour empêcher les gens de dormir ?

– Mais... je suis le Père Noël !

– C'est ça. Et moi je suis le Pape. On se fait concurrence le soir de Noël...

– Evidemment, vous ne me croyez pas. Plus personne ne croit au Père Noël de nos jours. Désolé de vous avoir réveillé, mais je ne retrouve pas la clef de cette maison, ajouta-t-il en montrant son trousseau. Je suis bien chez la famille Leroy ?

– Il y a eu plusieurs cambriolages dans le quartier récemment et je viens de faire installer une serrure de sûreté. Mais dites donc... pourquoi auriez-vous une clef de mon ancienne serrure ? Et d'où sortent toutes celles-là ? Ce ne serait pas vous le cambrioleur ?

Il prit un air menaçant dont l'autre ne sembla pas s'apercevoir.

– Décidément, je ne peux plus me fier à mon secrétariat, s'exclama le visiteur. J'aurais dû être informé immédiatement. Enfin, j'ai fini par entrer, c'est l'essentiel. Je vais pouvoir déposer les jouets pour vos enfants. Le sapin est à l'endroit habituel ?

– Non mais... vous vous foutez de moi ! D'abord, enlevez cette barbe ridicule que je vois à quoi vous ressemblez.

Il tira violemment la barbe du visiteur qui poussa un cri de douleur.

– Aïe ! Vous me faites mal !

Eric le lâcha et déclara d'un air ahuri :

– Mais c'est une vraie barbe !

– Evidemment, puisque je suis le Père Noël.

– OK. Votre blague est très drôle. Votre déguisement est parfait, mais maintenant j'aimerais bien me recoucher. Allez vous amuser chez les voisins.


– Laissez-moi juste le temps de déposer les jouets de vos enfants.

D'une grande poche, il sortit une tablette numérique.

– Et, oui, je me suis modernisé, ajouta-t-il avec un petit sourire. Il tapa sur quelques touches.

– Voyons leurs commandes : pour Arthur, le grand garage Vroom Planet mini-bolides, la





pelleteuse en Lego et la grande ferme en Lego ; et pour Léonie...

- Attendez, comment pouvez-vous savoir ce que mes enfants ont demandé au Père Noël ?
- A ce niveau-là, mon secrétariat est très bien organisé. Il ne se trompe jamais. Heureusement d'ailleurs, sinon vous imaginez la déception des enfants ?
- Mais enfin, ce n'est pas possible, balbutia Eric, vous ne pouvez pas être vraiment...
- Le Père Noël ? Mais si, je me tue à vous le dire.
- Mais le Père Noël n'existe pas !
- Comment pouvez-vous en être sûr ? Vous y avez bien cru à une époque...
- Comme tous les enfants, évidemment. Mais je n'étais qu'un bébé.
- Oh non ! Vous y avez cru jusqu'à l'âge de sept ans.

Eric rougit instantanément.

– Comment le savez-vous ?

– J'ai une excellente mémoire. Je me souviens très bien du petit Eric Leroy. C'est bien vous, non ? Rappelez-vous, c'était en 1985. Vous aviez demandé au Père Noël un tambour.

Le regard d'Eric s'illumina :

- Je me souviens, en effet. Et mon père, de peur que je lui casse les oreilles, m'avait expliqué que le Père Noël n'offrait jamais ce type de jouet.
- Et pourtant, vous l'avez eu, votre tambour.
- Oui, mais c'est Papy qui me l'a offert.
- En êtes-vous bien certain ?
- A l'époque, bien sûr, j'ai cru que c'était le Père Noël, mais j'ai entendu Papa engueuler Papy quand il a vu mon tambour. Plus tard, quand j'ai su que le Père Noël n'existait pas, j'ai compris que le tambour venait de Papy.
- Quand vous avez su...
- Je ne sais plus ce que je dois penser... Je ne suis pas encore bien réveillé. J'ai l'impression de rêver. Vous ne pouvez pas savoir tout ça, à moins que...

L'autre se contenta de sourire.

Croire au Père Noël à 34 ans, Eric ne pouvait pas l'admettre. Il chercha à se convaincre que son interlocuteur n'était qu'un imposteur.

- Si vous existiez vraiment, ça se saurait !
- Je fais en sorte que cela ne se sache pas. Sinon j'aurais trop de travail.
- Que voulez-vous dire ?
- J'ai un principe : je ne vais que chez les enfants qui croient en moi et qui m'ont passé une commande, que ce soit par courrier, par E-mail ou simplement par l'intermédiaire de leurs parents.
- Et vous leur apportez ce qu'ils ont demandé ?
- La plupart du temps, les parents accèdent eux-mêmes aux demandes de leurs enfants. Je ne vais pas déposer les cadeaux en double. Je n'ajoute que ceux qui manquent. Comme votre tambour autrefois.
- Et les parents ne se rendent compte de rien ?
- Parfois ils s'interrogent. Ils imputent le cadeau à un autre membre de la famille, comme votre père. De toutes façons, jamais ils ne pensent à moi. Vous avez déjà vu un adulte croire au Père Noël ?

Eric fit une moue dubitative.

- Je suppose que vous recevez souvent des demandes fantaisistes que vous ne satisfaites pas.
- Ça m'arrive, hélas, toujours à regret. Mais parfois les enfants ne sont pas raisonnables. Il faut que je le sois pour eux, sans pour autant jouer les Père Fouettard. Heureusement, lui, il n'existe pas. Tenez, par exemple, cette année, un vilain garnement m'a demandé une Kalachnikov. Vous vous doutez bien qu'il ne l'aura pas. Je refuse aussi les cadeaux trop coûteux. Les enfants doivent apprendre la modération. On ne peut pas toujours compter sur leurs parents pour ça.

- Mais comment faites-vous pour que personne ne vous voie ?
- Entre autres pouvoirs, j'ai celui de me rendre invisible, ce qui me permet de passer inaperçu.
- Mais, moi je vous ai vu.
- Il le fallait bien. Faute de clef, j'ai dû sonner. Je ne peux pas traverser les murs. J'aurais certes pu me rendre invisible lorsque vous m'avez ouvert, mais cela n'aurait pas été poli. D'autant que j'aurais été obligé de vous bousculer pour passer. Ma hotte est très encombrante.
- Vous n'avez pas peur que je vous trahisse ?
- Parlez de notre rencontre à qui vous voudrez, si vous tenez à vous couvrir de ridicule. Même votre femme ne vous croira pas. Vos enfants, peut-être... et encore. Même s'ils croient au Père Noël, ils savent bien qu'on ne le voit jamais.
- Mais j'y pense ! Pourquoi n'êtes-vous pas passé par la cheminée ?

Le Père Noël poussa un grand soupir :

- Je ne sais pas quel est l'imbécile qui a imaginé une telle stupidité ! Et j'arrive encore moins à comprendre comment tout le monde a pu avaler un tel bobard ! Même du temps ou presque tous les logements étaient dotés d'une cheminée, la plupart étaient beaucoup trop étroites pour moi. Et à cette époque de l'année on y fait généralement du feu. Comment voulez-vous qu'un Père Noël rôti puisse accomplir sa tâche ? Non, je suis toujours passé par les portes, muni des clefs fournies par mon secrétariat.

Eric n'osa pas demander comment pouvait fonctionner un tel secrétariat. Cela dépassait son entendement. Une autre question lui vint cependant à l'esprit :

- Comment faites-vous pour déposer tous vos jouets dans le monde entier, dans la nuit du 24 décembre ? Vous êtes plusieurs Pères Noëls peut-être ?

Le Père Noël prit un air courroucé :

- Vous croyez peut-être que tous les bonshommes déguisés que vous rencontrez dans la rue en décembre sont mes alter ego ? Non, monsieur. Sachez que je suis unique, le seul Père Noël authentique. Mais j'ai également le don d'ubiquité. Je peux être à plusieurs endroits en même temps. Et puis les décalages horaires me facilitent la tâche.
- C'est incroyable. Quand je vais raconter ça aux copains !

Le Père Noël le regarda avec un petit sourire en coin.

C'est alors que survint Isabelle, elle-même vêtue d'une robe de chambre par-dessus son pyjama.

- Qu'est-ce que tu fais, Eric ? Ça fait une heure que tu t'es levé. (Apercevant le Père Noël). Bonsoir, Monsieur. Très réussi, votre déguisement. Tu pourrais nous présenter, Eric ; un de tes collègues, je suppose.

– Euh... pas exactement...

- Bon, reprit le Père Noël, il va quand même falloir que je m'en aille. J'ai pas mal de travail cette nuit, vous vous en doutez. Je vais juste vérifier que vous avez bien déposé sous le sapin ce que vos enfants ont commandé. Je compléterai si nécessaire.

– Vous n'allez quand même pas déballer les paquets, protesta Eric.

- Rassurez-vous, je peux voir à travers les emballages. Un autre de mes petits secrets. Le salon est par là, si je me souviens bien.

Il avança résolument dans le couloir et entra dans une pièce sans hésiter.

Isabelle en restait bouche bée.

- Non, mais c'est qui ce bonhomme ? finit-elle par s'écrier. Il se croit chez lui !

– Chut, pas si fort ! Tu vas réveiller les enfants.

- Voilà, c'est bon, dit le Père Noël de retour. Je vous faisais confiance, mais il faut toujours vérifier. Et bien, bonne fin de nuit et désolé de vous avoir dérangés.

Sur ces paroles, il sortit en refermant la porte derrière lui.

– Mais enfin, Eric, veux-tu m'expliquer ? reprit Isabelle.

– C'était le Père Noël.

– Oui, mais c'était qui ?

Bernard Rond



## Le goûter des anciens du 11 janvier 2015

Dès 13 h 30 nos aînés, endimanchés et enthousiastes, se sont pressés dans la salle des fêtes où avait lieu le goûter spectacle des personnes de la commune âgées de plus de 70 ans.

Les invitations ont été envoyées mi-décembre.

Après l'accueil, un bon café ou un chocolat, tout le monde installé, Monsieur Bonhomme et Monsieur Debroas remettaient à chacune de ces dames une très belle



rose et Madame le Maire présenta ses vœux. Cette année la troupe **Pacific spectacles** a animé l'après-midi avec Nathalie et Laurent, le duo vocal, accompagné de deux danseuses. Nous avons pu admirer de nombreuses tenues (plumes, samba, pirate des Caraïbes, twist, country...).

Un spectacle dans la tradition du cabaret ! Nous avons écouté de belles voix et, avec une certaine nostalgie, de belles chansons.

A l'entracte, un goûter confectionné par notre ami Philippe Gulini a été servi par l'ensemble des membres du CCAS et du conseil municipal. Je remercie ces derniers pour l'aide dans la préparation de la salle le matin et le service dans l'après-midi.



Nous avons fêté les 80 ans et 90 ans des Roussillonnais, nombreux cette année, Madame le Maire a offert à ces dames un



bouquet ainsi qu'une écharpe et pour les messieurs, une écharpe. De plus, Messieurs Marcel Icard, René Gulini, Aimé Lazare et André Pontet ont été récompensés de la médaille de la ville.

Nous avons passé un très bon après-midi sous le signe de la gaité. ■



Marthe Fadli  
3<sup>e</sup> Adjointe



### Elections cantonales

Elles auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015 de 8 h à 18 h dans la salle des fêtes comme d'habitude.

Madame le maire

## **Discours de Mme le Maire prononcé lors des vœux aux aînés le dimanche 11 janvier.**

**L**a folie meurtrière des hommes nous a fait vivre la pire semaine que nous ayons vécue depuis de nombreuses décennies. Pouvons-nous les appeler encore des Hommes puisque sans vergogne, ni regrets, ils ont entaché les fondements mêmes de la République.

"Liberté, Egalité, Fraternité" ont été piétinées.

Plus que jamais le mot "Fraternité" doit résonner haut et fort dans nos cœurs, ni la Bible, ni le Coran, ni la Torah ne prêchent de tels actes.

Mes chers Concitoyens, comme moi, soyez fiers d'être Français, fiers d'être Européens. Je vous propose de respecter une minute de silence en hommage aux victimes.

Sur un ton plus léger mais tout autant sincère et chaleureux, je vous présente mes vœux. Mes vœux de joie, de bonheur, de santé et de prospérité pour vous-même et vos familles. Que la tolérance guide votre comportement et que vos projets même les plus audacieux puissent se réaliser.

Je n'oublie pas ceux qui en 2014, ont connu le deuil ou la maladie.

Merci à toi Marthe et ton équipe du CCAS qui vous dépensez sans compter auprès des familles dans le besoin ou quiconque le nécessiterait.

Merci aux membres du Conseil Municipal qui, tôt ce dimanche 11 janvier 2015, ont œuvré pour que cette salle des fêtes soit la plus belle possible pour vous faire honneur.

Merci au Conseil Municipal qui est toujours à l'écoute de ses aînés.

Notre rendez-vous d'aujourd'hui doit être empreint d'espoir et d'enthousiasme à la mesure de ce que vit notre nation aujourd'hui.

Au-delà de mes vœux, démarrons 2015 avec énergie et audace.

Belle année à tous. ■



*Madame le Maire*

## **Maintenir vivante la vie, oui, maintenir la vie coûte que coûte**



**I**ndigné face à cette nouvelle violence qui plonge le pays entier dans l'obscurité d'un deuil, dans la souffrance de la perte des êtres chers, je prends ma plume, dans les possibles de mon état de santé d'aujourd'hui, pour apporter mon soutien.

Nous sommes semble-t-il condamnés à vivre entre une violence apparente, celle qui tue la vie d'un ou de milliers d'individus, celle qui nous révolte, nous indigne, brouille et angoisse notre réalité et aussi notre imaginaire et la violence latente qui stérilise, blesse, mortifie, l'espoir, le rêve, nous projette dans un avenir dévitalisé, si prévisible, qu'il nous laisse sans choix. (...)

Au-delà de la violence qui nous entoure, nous envahit et tente parfois de nous détruire, garder vivante cette parcelle de vie pour l'offrir à ceux qui nous entourent et cela au présent. S'ancrer au présent, dans l'instant pour résister, pour faire contrepoids, pour continuer à alimenter une énergie d'amour. (...) ■

*Extraits d'un article de Jacques Salomé*

## Téléthon 2014

Jamais encore notre manifestation n'avait été perçue avec autant d'enthousiasme par nos commerçants donateurs, associations, sponsors et habitants.

Depuis notre loto du 2 novembre qui avait obtenu un bon résultat, l'équipe d'animation déterminée et en bon ordre de marche a préparé les deux grandes journées de notre habituelle manifestation. Si le succès fut au rendez-vous, les avatars n'ont pas manqué. Malgré les talents de nos chasseurs, les chevreuils avaient décidé, cette année, de ne pas se laisser manger. Pendant plusieurs jours une rumeur : nous avons un deuxième chevreuil, quel bonheur ! Il ne restait plus qu'à attendre le troisième. Deux jours avant la préparation du civet, nous découvrons avec consternation que le second chevreuil dont on avait tant parlé n'avait jamais été tué... Que faire ? Un seul animal ne pouvant satisfaire l'appétit des amateurs de gibier, Il fallait trouver une solution. **Michel Jean** nous l'apporta. Il nous offrit son chevreuil tout découpé, tout prêt pour le civet. Qu'il en soit remercié, il a sauvé notre repas. Une daube concoctée à la dernière minute par **Laurent** a pu, ainsi, satisfaire toutes les gourmandises.

Randonnée pédestre, visite du Sentier (mis à notre disposition), ventes de boissons, de pâtisseries, de vin chaud et de vêtements ont grandement participé au succès de notre mobilisation.

Tous unis pour innover et guérir a une signification à Roussillon.

Merci à vous tous qui soutenez cette cause.

Nous avons récolté la somme de **5250 €**

Merci également à la municipalité pour son soutien constant et à vous tous membres de l'équipe.



*Marie-José Bellœuvre*

## Cérémonie du 11 novembre



**E**n cette année de centenaire du début de la première guerre mondiale, la cérémonie du 11 novembre a été particulièrement émouvante.

Après un moment de recueillement sur la place de la mairie, le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts.



Ont participé aimablement à ce cortège Philippe Lafoix et Renaud Pascal avec leurs jeeps.

L'assistance était nombreuse, malgré un temps très maussade.

Devant le monument aux morts, après le dépôt des gerbes, les enfants sont venus mettre une rose par Roussillonnais mort pour la France pendant ces quatre années de guerre : 38 noms, 38 roses.



La cérémonie s'est terminée dans le recueillement au son de la Marseillaise et sous une pluie battante.

À l'issue de la cérémonie, tous les participants se sont retrouvés dans la salle des fêtes où étaient exposés divers souvenirs de la première guerre mondiale : uniformes, fusils, casques, documents, etc.



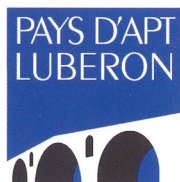
Le verre de l'amitié, offert par la mairie, a clos ce moment de mémoire. ■

*Sabine Gatin  
Conseillère municipale*





Gilles Ripert, Président de la communauté de communes,  
Marie Rambaud, Vice-présidente culture et conservatoire,  
et l'ensemble des conseillers communautaires,  
vous invitent à découvrir les peintures de Patricia Roussel  
exposées dans les mairies des 25 communes du territoire



## **TRAIT D'UNION** **de l'artiste Patricia ROUSSEL**

**Exposition du 18 décembre 2014 au 20 mars 2015**  
entrée libre - aux horaires d'ouverture des mairies

25 tableaux parlant de la nature, des chants d'oiseaux, de leurs jeux d'envol autour des arbres, de l'ombre, de la lumière et comment cette profusion s'articule dans le vocabulaire d'une peintre. Des toiles de très grand format, de moins grand, proposées aux 25 communes de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon.

### **1 peintre, 1 toile, 1 mairie de village**

Le projet se met en place quand la nature se met au repos ou doucement germe dans le noir pendant l'hiver, et peut être la compagne d'une « toile » dans chaque mairie accompagnerait ceux qui la regardent vers le printemps.

**Vernissage le 18 décembre 2014 à 19h30**  
à la salle des fêtes de Saint-Saturnin-lès-Apt  
à l'issue du conseil communautaire

Apt - Auribeau - Bonnieux - Buoux - Caseneuve - Castellet - Céreste - Gargas - Gignac - Goult - Joucas - Lacoste - Lagarde d'Apt - Lioux  
Ménèrbes - Murs - Roussillon - Rustrel - Saignon - Saint-Martin-de-Castillon - Saint-Pantaléon - Saint-Saturnin-lès-Apt - Sivergues - Viens - Villars

## Marcel Icard dit "Fifi"

**M**arcel est né le 9 août 1934 à Roussillon, fils d'**Elie Icard** et de **Sylvie Bernard** et a 4 frères et sœurs. Il s'est marié le 19 avril 1958 à Bonnioux avec **Odette Guglielmino**.

De leur couple sont nés 2 enfants : **Josiane** et **Patrick**.

Après leur mariage ils sont allés habiter 2 mois à Apt puis sont retournés à Bonnioux jusqu'en 1964 où là, ils sont venus à Porte heureuse.

Dès sa sortie de l'école à 14 ans, il part travailler aux ocres jusqu'à son départ pour l'armée et l'Algérie d'où il revient en 1957.

Au retour du service militaire, un passage comme électricien chez Fournon à Apt, divers petits boulots avant d'intégrer la briqueterie Guigou à Apt pendant 17 ans.

En 1975, il devient le garde-champêtre de la commune de Goult jusqu'en 1994 et obtiendra la médaille des Anciens combattants en 2014.



Depuis sa retraite avec son épouse Odette, ils parcourent le monde. Voyages en Guadeloupe, Tunisie, Italie, Thaïlande, Maroc, Canada, Guatemala, etc.

Ils font partie du Cercle Camille Mathieu, des Feuilles d'automne de Maubec, des Gais-lurons de Goult et de l'Association robionnaise des anciens de Robion.

Ils aiment jouer au loto et danser. Marcel est d'ailleurs un fervent défenseur des ocres et de la couleur. Le nom d'Icard est indissociable de Roussillon.

Nous aimons beaucoup croiser Marcel et Odette main dans la main dans le village et la campagne environnante. Comptant de nombreux amis, leur vie sociale est bien remplie toujours avec un large sourire débordant d'amitié.

Lors de mes vœux aux aînés, je lui ai, d'ailleurs, remis la médaille de la ville. Marcel, fils d'une famille d'ocriers, est un des derniers Roussillonnais à être allé travailler dans les mines d'ocre. ■

Gisèle Bonnelly



## Allobus

Allobus est un service de transport pour les séniors ayant des difficultés pour se déplacer par leur propre moyen. Un animateur chauffeur vient vous chercher à votre domicile, vous emmène à Apt et vous ramène chez vous. La tournée se fait le vendredi matin sur Roussillon pour un tarif de 0,16€/km.

Renseignements au Centre social 04 90 05 71 04 ou auprès de Marie au 06 48 20 81 54.



## Nos événements heureux ...

Bienvenue à Rachel, Landry, Lauris et Martin, magnifiques bambins roussillonnais, nés hors village. Toutes nos félicitations aux heureux parents...

**Rachel**, née le 30 juin 2014, fille de Mathieu Limmois-Bourgeois et de Clara Locquès



**Lauris**, né le 9 octobre 2014, fils de René Coll et Marianne Pisani



**Martin**, né le 24 décembre 2014, fils de François Ferrer et Bénédicte Doublet

**Landry**, né le 30 novembre 2014, fils de Ludovic Léonardi et Marie De Sousa



## Ils se sont unis à Roussillon...

Le 25 octobre 2014,  
**Gilles Garcia** et **Béatrice Lebreton**







## Recensement de la population

Enquêtes de recensement de 2010 à 2014

### Populations légales en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015<sup>1</sup>

#### Commune de Roussillon

Population municipale .....	1 318
Population comptée à part :	30
Population totale .....	1 348

#### 1. Définitions des catégories de population<sup>2</sup>

Le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 fixe les catégories de population et leur composition.

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;
- les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
  - o services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
  - o communautés religieuses ;
  - o casernes ou établissements militaires ;
- les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;
- les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

La **population totale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

<sup>1</sup> Après parution préalable au décret d'authentification au Journal officiel.

<sup>2</sup> Pour plus de précisions, il est possible de consulter le texte du décret n°2003-485 du 5 juin 2003 sur le site internet [insee.fr](http://insee.fr) à la rubrique Recensement de la population.



## Une journée aux portes des Cévennes

Le 10 octobre était un jour normal, peut-être un peu nuageux à 7 h 45 quand le Cercle Camille Mathieu a quitté le parking St-Joseph à Roussillon.

Evelyne avait bien organisé notre journée : visite du Musée du scribe à St-Christol-lez-Alès pour découvrir l'histoire de tous les supports et de tous les outils de l'écriture d'antan. Après la visite de la salle de classe des années 1920, un excellent repas nous attendait au restaurant "La Fleur de Thym", suivi d'une visite de la poterie "le Chêne vert" à Boisset et Caujac et aussi, naturellement, d'une cave.

Dans le car, tout le monde était de bonne humeur et en forme. Nous sommes passés par Avignon pour prendre la route vers Uzès. Il a commencé à pleuvoir... Soudain, notre car n'a pu avancer car la route était barrée. Nous avons pensé « pas de problème, en prenant la route de Nîmes, c'est juste un petit détour ».

A Nîmes, nous avons déjà vu quelques inondations, mais en prenant la route d'Alès, notre voyage s'est brusquement terminé : la route était complètement inondée ! Heureusement notre chauffeur a réussi à faire demi-tour. Tout le monde était un peu déçu de cette fin brutale du voyage dans les Cévennes, mais chacun a réalisé que personne n'était blessé et tous en bonne santé.

Jacques, notre président, a pensé à notre fameux apéritif du Cercle Camille Mathieu et nous avons fait une halte à l'aire de Margueritte sur l'autoroute.

Malheureusement la pluie et les orages ont repris mais, équipés d'imperméables et de parapluies, nous avons bu et dégusté de bonnes choses, sans hâte, en riant et plaisantant en plein air.

Nous sommes entrés dans la station service pour déguster un "succulent repas" (sandwiches, hot dogs et frites) en pensant au menu prévu : terrine de courgettes et saumon fumé, suprême de volaille sauce aux champignons, ananas rôti glace à la vanille...

Vers 14 h 30, nous sommes arrivés à Roussillon et il a commencé à pleuvoir.

Le lendemain nous avons pu lire dans les journaux que de terribles dégâts avaient eu lieu dans la région de Nîmes et Alès, circulation coupée, déluge exceptionnel...

Nous avons dit que nous avions très envie de faire ce voyage dans l'année qui vient. ■



Anke et Christian Muenchenberg

### AGENDA

<b>Mai :</b>	<b>13-17</b>	Exposition "Les toits du Monde"	Salle des fêtes
	<b>20-25</b>	Exposition des ateliers de peinture sur soie et porcelaine du Centre social	Salle des fêtes
	<b>26-2/06</b>	Exposition "Utopi'arts"	Salle des fêtes
	<b>31</b>	Brocante	Place du Pasquier
<b>Juin :</b>	<b>03-07</b>	Exposition "Du côté des arts"	Salle des fêtes
	<b>07</b>	Marché des potiers	Place du Pasquier
	<b>11</b>	Soirée "Autour d'un verre" (Association Roussillon, des Musiques et des mots)	Salle des fêtes
	<b>12-19</b>	Exposition de l'atelier aquarelle du Centre social	Salle des fêtes
	<b>27</b>	Saint-Jean des Couleurs	Salle des fêtes

## **Quelques dates à retenir**

Le 07 février à 20 h 30, la municipalité en partenariat avec le groupe de théâtre Motus vous offre une soirée projection de 10 courts-métrages sur le handicap physique et mental.

**Entrée libre, venez nombreux !**

Le 08 février la municipalité s'associe au Café des couleurs et à l' Ocrier pour un thé dansant « musette » avec orchestre à la salle des fêtes à partir de 15 h.

**Venez nombreux au thé dansant de la chandeleur !**

## **Anniversaire des 80 et 90 ans**

**L**e 28 novembre 2014, le Cercle Camille Mathieu a accueilli avec bonheur quatre belles dames et trois beaux messieurs qui affichaient avec prestance leurs 80 printemps. Deux autres beaux messieurs n'avaient pas moins fière allure avec 10 printemps de plus.



Une belle fête était organisée en leur honneur et le traiteur VIGIER avait élaboré un joli menu servi sur des tables magnifiquement décorées.

- médaillon de foie gras en belle vue, muscat de Beaumes de Venise
- lotte rôtie au lard fumé, sauce moutarde à l'ancienne
- trou provençal
- ballotine de volaille fermière fourrée de morilles /2 garnitures
- farandole des cinq fromages
- tiramisu au café

*De quoi s'arrondir harmonieusement !!!*

Chacun a reçu un coffret gourmand, et une fleur pour les dames , quelques bonnes bouteilles pour les messieurs.

L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance amicale et chaleureuse. ■

**Longo mai a tutti.**



# Informations pratiques

## Prêt de chaises et de tables

La commune effectue des prêts de chaises et tables pour les associations ou les particuliers roussillonnais. Afin que le matériel prêté soit correctement retourné au garage municipal, le conseil municipal a instauré une caution de 200 € (par chèque) qui sera restituée à la personne concernée 24 ou 48 h après la manifestation. Il vous faudra donc venir en Mairie réserver les chaises et tables dont vous aurez besoin et vous munir d'un chèque de caution. Un rendez-vous vous sera fixé pour la prise du matériel ainsi que du retour.

**Rappel** : avant le matériel était loué, maintenant il est prêté, mais vous pouvez, toutefois, faire un don au C.C.A.S. en guise de remerciement.

## Permanences de M. Chabert Conseiller général

Les prochaines permanences de M. Maurice Chabert se dérouleront en Mairie, de 15 h 15 à 16 h 15, les mercredis :

• 4 février 2015

• 4 mars 2015

Pour rencontrer M. Maurice Chabert, **prendre impérativement rendez-vous** à la Mairie.

## Horaires déchetterie Apt

APT	Matin (8 h à 12 h)	Après-midi (14 h à 17 h)
Lundi	Ouvert	Ouvert
Mardi	Ouvert	Ouvert
Mercredi	Ouvert	Ouvert
Jeudi	Fermé	Ouvert
Vendredi	Ouvert	Ouvert
Samedi	Ouvert	Ouvert
Dimanche	Fermé	Fermé

## Facilitez-vous le paiement de vos impôts

Simple, pratiques et sûrs, **la mensualisation, le prélèvement à l'échéance et le paiement direct en ligne** facilitent le paiement de l'impôt sur le revenu, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation-redevance audiovisuelle et offrent trois avantages :



- **Le paiement par Internet possible jusqu'à 5 jours après la date limite de paiement**
- **Un avantage de trésorerie de 10 jours pour le prélèvement à l'échéance et le paiement en ligne**
- **20 euros de réduction d'impôt\***

\*Pour bénéficier de cet avantage, il faut réunir deux conditions dans la même année : effectuer sa **déclaration de revenus pour la première fois par internet**, sur **www.impots.gouv.fr** et utiliser l'un des 3 modes de **paiement dématérialisé** pour l'impôt sur le revenu (mensualisation, prélèvement par tiers ou paiement direct en ligne).

**Pour tous renseignements, contactez votre trésorerie ou consultez le site Internet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

## Recensement militaire

Les garçons et les filles âgés de 16 ans devront se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Période de recensement :

- **1<sup>er</sup> trimestre 2015** : les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 1999

## Licence débit de boissons

### NOTE D'INFORMATION - LE PERMIS D'EXPLOITATION

Toute personne déclarant l'ouverture, la mutation, la translation ou le transfert d'une licence débit de boissons à consommer sur place de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> catégories, est soumise à **une formation obligatoire**. Par mutation on entend : art. L.3332-4 du code de la santé publique.

Toute mutation **dans la personne du propriétaire ou du gérant** d'un café ou débit de boissons vendant à consommer sur place doit faire, quinze jours au moins à l'avance et par écrit, l'objet d'une déclaration identique à celle qui est requise pour l'ouverture d'un débit nouveau.

**ATTENTION !** Cette obligation de formation est entrée légalement en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2009. Toute déclaration d'ouverture d'une licence restaurant **PR "Petite restauration" ou RIII "Grande Restauration"**, auprès du **Service des Douanes**.

Toute personne concernée par l'application de la loi, doit s'inscrire auprès de l'UMIH84 (Organisme agréé à la formation du Permis d'Exploitation) au 04.90.16.08.00

---

## ADIL de Vaucluse

L'ADIL de Vaucluse (Agence départementale d'information sur le logement) est une association Loi 1901 créée à l'initiative du Conseil général de Vaucluse et conventionnée par le Ministère du Logement.

Son objet : assurer gratuitement auprès des particuliers, qu'ils soient locataires, propriétaires (bailleurs ou occupants) ou accédants à la propriété, un conseil complet, objectif, personnalisé et désintéressé sur tous leurs projets ou questions de logement dans les domaines juridique, financier et fiscal.

Vous pouvez les contacter :

- Soit au 04.90.16.34.34 Centre d'information sur l'habitat 2 Rue Saint Etienne 84000 AVIGNON (sur rendez-vous)  
Ouvert : Lundi, mercredi et jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h  
Mardi : de 13 h à 17 h  
Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
- Soit à partir du site internet : [www.adil84.org](http://www.adil84.org)
- Soit dans le cadre de l'une des 18 permanences mensuelles de l'ADIL

Permanences téléphoniques :

- Lundi, mercredi, jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h
- Mardi de 14 h à 16 h
- Vendredi de 13 h 30 à 15 h 15

## Listes électorales

**La révision des listes électorales** se fait entre : le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**.

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes de la commune viendront en Mairie avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et l'ancienne carte électorale pour celles qui la détiennent.

Les conditions d'inscription sont :

- six mois de résidence permanente dans la commune au 28/02 de chaque année.
- ou 5 ans d'inscription au rôle des impôts (taxe d'habitation ou taxe foncière)

Les mêmes éléments sont requis pour les membres de l'Union européenne.



## Don du sang

**Collecte 2015**  
(de 15 h 30 à 19 h 30)

**Salle des fêtes d'Apt, le :**  
31 mars

**Salle polyvalente de Gargas, le :**  
8 avril

Pour tout savoir sur les collectes en Vaucluse :  
[www.federation-dondesang.org/ud84](http://www.federation-dondesang.org/ud84)

## Permis de détention de chien 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie

Vous êtes propriétaire ou détenteur d'un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie que vous avez déclaré en mairie. La loi du 20 Juin 2008, vous oblige à suivre impérativement une formation de 7 heures donnée par un formateur agréé par la Préfecture et qui comporte deux parties :

- **la théorie** : connaissance des chiens, relation maître et chien, comportements agressifs des animaux et prévention,
- **la pratique** : démonstrations et mises en situation.

Une attestation est délivrée au propriétaire ou au détenteur de l'animal en fin de formation.

Vous devez également faire effectuer une évaluation comportementale de l'animal par un vétérinaire agréé. La liste des formateurs et vétérinaires agréés peut être demandée en mairie ou sur le site Internet : <http://www.vaucluse.pref.gouv.fr>, rubrique "défense et sécurité", "sécurité publique", "chien dangereux". Copie de cet évaluation doit être déposée en mairie.

### Parler "urbanisme"...

Vous avez une question ou un problème concernant l'urbanisme...

- **soit** vous désirez rencontrer l'architecte conseil durant l'une de ses permanences (se renseigner en mairie auprès de Delphine) et vous **prenez rendez-vous** avec lui auprès du secrétariat de Mairie ;
- **soit** vous souhaitez seulement vous entretenir avec Delphine, notre secrétaire "urbanisme"... Elle vous recevra **le matin, les lundis, mardis, jeudis et seulement ces jours-là**.

Elle sera plus disponible et pourra vous accorder toute l'attention que vous attendez d'elle. Merci de ne plus venir la voir "à l'improviste", vous vous déplacerez inutilement.

### Votre courrier...

**Pour faciliter la distribution du courrier**, n'oubliez pas de mettre (ou remettre) lisiblement vos nom et prénom sur votre boîte aux lettres... si votre facteur habituel connaît les personnes de sa tournée, ce n'est pas obligatoirement le cas de son remplaçant dont vous faciliterez ainsi le travail.

#### Pour la sécurité de votre facteur :

Vérifiez de temps à autre qu'aucun insecte piqueur n'a fait son nid dans votre boîte aux lettres, cela évitera tout risque de piqûre lors du dépôt du courrier.

Bouchez tous les trous inutiles par lesquels ces insectes peuvent pénétrer dans votre boîte (par ex., des trous de fixation non utilisés...) deux épaisseurs d'adhésif type "emballage" posées sur l'ouverture à colmater, à l'intérieur de la boîte à lettres, suffisent en général à stopper ces bestioles importunes.

### Votre Caisse primaire d'assurance maladie vous informe...

- ✉ Une seule adresse postale pour l'envoi de tous vos documents :  
CPAM du Vaucluse  
84043 Avignon cedex 9
- @ Où que vous soyez, la solution la plus simple pour vos démarches.  
Accessible 24 h sur 24, sans vous déplacer : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr).
- 📞 Si vous ne disposez pas d'un accès Internet, vous pouvez également nous joindre par téléphone au **36.46** (coût d'un appel local depuis un poste fixe), du **lundi au vendredi de 8 h à 18 h**.
- 👉 Les Espaces accueil :  
Apt - 233 avenue de Viton, Maison du Département du Pays d'Apt :  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **Sur rendez-vous uniquement** (tél. 04.32.50.02.30)



Le **pôle emploi d'Apt** vous accueille au 461 voie Domitienne.  
Il est ouvert du **lundi au jeudi** de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h à 16 h 45 et le **vendredi** de 8 h 30 à 12 h 15.

Vous pouvez également contacter les conseillers Pôle emploi :

- **pour gérer votre compte**, déclarer et payer vos cotisations au 0 826 08 08 84 (0,15 € ttc/mn hors éventuel surcoût opérateur)
- **pour vos recrutements** en contactant l'équipe professionnelle au 04.90.74.79.72
- **pour toutes questions** et demandes d'information : [point-emploi.apt@anpe.fr](mailto:point-emploi.apt@anpe.fr)



# **ETAT CIVIL 2014**

## **NAISSANCES**

LIMMOIS Rachel, le 30 juin 2014  
MANNINA Adriel, le 1er juillet 2014  
JOURDAN HUCKE Baptiste, le 09 août 2014  
ATO Naël, le 26 août 2014  
CRIMI Marceau, le 19 septembre 2014  
COLL Lauris, le 09 octobre 2014  
LEONARDI Landry, le 30 novembre 2014  
FERRER Martin, le 24 décembre 2014

***Meilleurs vœux de santé et prospérité aux nouveau-nés et toutes nos félicitations aux parents.***

## **MARIAGES**

NAVARRO Françoise et MAZET Géraldine, le 15 février 2014  
DAUMAS Thierry et DZIUDZIA Eric, le 15 février 2014  
GACHON Stéphane et ROUSSIER Céline, le 22 mars 2014  
GRONDIN Benjamin et JAOUEN Morgane, le 26 juillet 2014  
SALOMÉ Jacques et BOLLUD Valeria, le 26 juillet 2014  
HÉRIN Olivier et RAFFARD Sophie, le 09 août 2014  
PIOTON Frédéric et JEAN Audrey, le 30 août 2014  
GARCIA Gilles et LEBRETON Béatrice, le 25 octobre 2014

***Toutes nos félicitations aux époux et meilleurs vœux de bonheur.***

## **DECES**

JOUVAL Marthe, le 12 janvier 2014  
ZUNINO Louis, le 22 février 2014  
NICOLET épouse CHOMETTE Francine, le 11 avril 2014  
LEGRAS Michel, le 13 avril 2014  
PISANI Henri, le 22 avril 2014  
PAPOUIN épouse JULIEN Marie-Pierre, le 25 avril 2014  
DERLAN Marcelle épouse GALLARDO, le 05 juin 2014  
DEBUCOIT Patricia épouse DELY, le 26 juin 2014  
MOURIC épouse LAFONT Roseline, le 23 septembre 2014  
GALLARDO René, le 30 septembre 2014  
DUC André, le 20 novembre 2014  
JOANNÈS Carmen veuve CONSTANTIN, le 26 novembre 2014

***Nos condoléances les plus émues à toutes les familles touchées dans leur affection.***

**Mairie - Tél : 04.90.05.60.16 - Fax : 04.90.05.73.34**

Mél : [accueil@roussillon-en-provence.fr](mailto:accueil@roussillon-en-provence.fr) - Site : <http://roussillon-en-provence.fr>

**Heures d'ouverture et de permanence téléphonique du secrétariat**

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Les mardis et jeudis après-midi de 14 h à 17 h.

Courriel : [accueil@roussillon-en-provence.fr](mailto:accueil@roussillon-en-provence.fr)

**Permanences de Mme le Maire (sur rendez-vous)**

Mme Gisèle BONNELLY : lundi de 9 h à 13 h.

**Permanences des Adjointes et Délégué (sur rendez-vous)**

M. André BONHOMME, 1<sup>er</sup> adjoint : mercredi de 9 h à 12 h

M. Gérard DEBROAS, 2<sup>e</sup> adjoint : mardi de 14 h 30 à 17 h

Mme Marthe FADLI, 3<sup>e</sup> adjoint : jeudi de 14 h à 17 h

M. Claude JEAN, délégué : jeudi de 9 h à 12 h

**Permanences du Conseiller général (sur rendez-vous)**

M. Maurice CHABERT : le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 15 h 15 à 16 h 15.

**Autres permanences (sur rendez-vous)**

M. Damien MERCIER, architecte conseil : se renseigner en mairie auprès de Delphine.

**La Poste - Tél. 04 90 05 62 74**

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, le samedi de 9 h à 11 h 30 et les mardi et jeudi de 14 h à 16 h 30. Dernière levée du courrier : du lundi au vendredi : 12 h, le samedi : 10 h 45.

**Office religieux**

Secteur interparoissial de Bonnieux, Sivergues, Buoux, Lacoste, Goult, St-Pantaléon, Lioux, Roussillon : Benoit N'Guessan, Maison curiale de Bonnieux, Tel/fax : 04.90.75.84.62.

**Téléphones utiles**

**Samu : 15**

**Gendarmerie : 17**

**Pompiers : 18**

Médecins :	Docteur CANOLLE Malina .....	04 90 05 64 90
	Docteur RAGASSE Laurent .....	04 90 05 84 14
Kinésithérapeute :	MARIETTE Béatrice .....	04 90 05 64 83
Infirmière libérale :	GUIBOUST Christine .....	06 86 91 21 89
Pharmacie :	CHAUVET Isabelle .....	04 90 05 66 15
Comité communal feux de forêt.....		06 80 62 37 66
Service des Eaux :	SDEI Cavaillon .....	0810 439 439
EDF : Bureaux.....		0810 060 333
France Télécom : Dérangements .....		1013
	Agence commerciale .....	1014
Taxis :	CORTHIER Bruno .....	06 12 50 35 09
Notaire :	Maîtres FRAYCHINAUD/LERSY .....	04 90 72 02 41
Ecole du Val des fées .....		04 90 05 60 29
Centre social Lou Pasquié.....		04 90 05 71 04
Médiathèque .....		04 90 05 56 40
Perception de Gordes.....		04 90 72 01 16
Office de tourisme .....		04 90 05 60 25
Météo France Carpentras.....		08 99 71 02 84
Pharmagarde.....		3237







